FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au SIMDUT 2022 / SGH

Révision: 26 mars 2025 **Date de publication précédente:** – **No de fiche:** 490A

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

ARC CFW-CR (Partie A)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Le Composite polymère ARC est utilisé avec des bandes en fibre de verre et des bandes de fibre de carbone.

Utilisations déconseillées: Aucune information disponible

Raisons justifiant les utilisations déconseillées: N'est pas applicable

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
A.W. CHESTERTON COMPANY
860 Salem Street
Groveland, MA 01834-1507, USA
Tel. +1 978-469-6446
(Lun. - Ven. 8 h 30 à 17 h HNE)
Demandes de FDS: www.chesterton.com
Courriel (questions): ProductMSDSs@chesterton.com
Courriel: customer.service@chesterton.com

Canada: A.W. Chesterton Company Ltd., 889 Fraser Drive,
Unit 105, Burlington, Ontario L7L 4X8 – Tel. 905-335-5055

Fournisseur:

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24 heures sur 24, 7 jours sur 7
Appeller Infotrac : 1-800-535-5053
Hors d'Amerique du Nord : +1 352-323-3500 (en PCV)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conforme au SIMDUT 2022 / SGH

Irritation cutanée, Catégorie 2, H315
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2, H341
Danger pour le milieu aquatique, Chronique, Catégorie 2, H411

2.1.2. Informations complémentaires

Pour le texte intégral des mentions H: voir les SECTIONS 2.2 et 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au SIMDUT 2022 / SGH

Pictogrammes de danger:

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

Conseils de prudence:	P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
	P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
	P261	Éviter de respirer les vapeurs.
	P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
	P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
	P302/352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
	P308/313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
	P362/364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P391	Recueillir le produit répandu.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations supplémentaires: Aucun

2.3. Autres dangers

Les risques pour la sécurité et la santé sont décrits en détails séparément pour les parties A et B. Une fois sec, le produit est sans danger. Pendant l'usinage, il peut seulement être considéré comme poussière gênante.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux[1]	%Poids	No. CAS	Classification conforme au SIMDUT 2022 / SGH
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	60-90	28064-14-4 *	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
Oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle	10-20	2210-79-9	Muta. 2, H341 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411

* Autre no. CAS: 9003-36-5.

[1]Conforme aux normes: SIMDUT 2022, SGH

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Amener en plein air. Si le sujet ne respire pas, il faut entreprendre la respiration artificielle. Contacter un médecin.

Contact avec l'épiderme: Enlever les vêtements contaminés. Lavez les vêtements avant leur ré-utilisation. Lavez la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincez les yeux pendant au moins 15 minutes à grande eau. Adressez-vous à un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion: Ne faites pas vomir. Contacter immédiatement un médecin.

Protection des premiers secours: Aucune action ne doit être entreprise si elle implique un risque personnel ou sans formation appropriée. Éviter tout contact avec le produit lors du secours à la victime. Voir la section 8.2.2 pour des recommandations relatives à l'équipement de protection individuelle.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une irritation modérée de la peau. Peut sensibiliser la peau et causer des éruptions ou de l'urticaire. Les fortes concentrations de vapeur résultant du chauffage peuvent causer une irritation des yeux et des voies respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse ou brume d'eau

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à débit élevé

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, les aldéhydes et autres vapeurs toxiques. Une fumée dense est émise lors de la combustion dans une atmosphère appauvrie en oxygène.

Autres dangers: Aucun noté

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidissez avec de l'eau les récipients exposés à la chaleur. Il est recommandé que le personnel de lutte contre l'incendie possède un dispositif respiratoire indépendant.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evitez le contact avec la peau. Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas verser dans les égouts, les rivières et les canaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenez le versement dans une zone limitée. Ramassez et placez dans un récipient convenable pour son enlèvement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour des conseils d'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Evitez le contact avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8. Enlevez immédiatement les vêtements contaminés. Lavez les vêtements avant leur ré-utilisation. Les vêtements en cuir contaminés, y compris les souliers, ne peuvent pas être dé-contaminés et doivent être jetés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockez dans un endroit frais et sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune précaution spéciale.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ingrédients	TLV ACGIH	
	ppm	mg/m^3
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	SO	SO
Oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle	SO	SO

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Mesures techniques

Pas de précaution spéciale. En cas de dépassement des limites d'exposition, assurer une ventilation adéquate.

8.2.2. Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire:	Pas nécessaire en général. En cas de dépassement des limites d'exposition, utiliser un masque intégral ou un demi-masque équipé d'un filtre combiné anti-poussière et anti-vapeur organique.
Gants de protection:	Gants résistants aux produits chimiques (par exemple en caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle, néoprène, PVC)
Protection des yeux et du visage:	Lunettes de protection
Autres:	Vêtements protecteurs nécessaires pour empêcher le contact avec la peau.

8.2.3. Contrôles d'exposition de l'environnement

Voir les sections 6 et 12.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide visqueux	**pH**	n'est pas applicable
Couleur	ambre	**Viscosité cinématique à 40 °C**	approx. 900-1 500 mm^2/s @ 25 °C (calculé)
Odeur	douceâtre	**Solubilité dans l'eau**	négligeable
Seuil olfactif	n'est pas défini	**Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur log)**	n'est pas applicable
Point d'ébullition ou intervalle d'ébullition	140-266 °C	**Pression de vapeur à 20º C**	10 mm Hg
Point de fusion/point de congélation	< 17,8 °C	**Densité et/ou densité relative**	1,16 kg/l
% volatil (par volume)	< 0,2%	**Densité de vapeur (air=1)**	> 1
Inflammabilité	n'est pas défini	**Taux d'évaporation (éther = 1)**	< 1
Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité ou d'explosion	n'est pas applicable	**% de produits aromatiques par poids**	n'est pas défini
Point eclair	140 °C	**Caractéristiques des particules**	n'est pas applicable
Méthode	PM, vase clos	**Propriétés explosives**	n'est pas applicable
Température d'auto-inflammabilité	n'est pas défini	**Propriétés comburantes**	n'est pas applicable
Température de décomposition	> 260 °C		

9.2. Autres informations

Viscosité dynamique: 1 100-1 700 cPs @ 25 °C

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Voir les sous-sections 10.3 et 10.5.

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Flammes vives et températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Les acides et bases forts (en grande quantité), les oxydants forts tels que le chlore liquide et l'oxygène concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique risque de produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des aldéhydes et d'autres émanations toxiques.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voie primaire d'exposition en usage normal: Mise en contact avec la peau et les yeux. L'exposition peut aggraver la situation chez les personnes ayant une indisposition de la peau ou des yeux pré-existante et des allergies de la peau.

Toxicité aiguë -

Par voie orale: D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits. L'ingestion peut entraîner une irritation de la bouche, de la gorge et gastro-intestinale.

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	DL50 orale, rat	> 5 000 mg/kg
Oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle	DL50, orale, rat	5 800 mg/kg

Par voie cutanée:

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	DL50 cutanée, lapin	> 2 000 mg/kg
Oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle	DL50 cutanée, lapin	> 2 000 mg/kg

Par inhalation: Les fortes concentrations de vapeur résultant du chauffage peuvent causer une irritation des yeux et des voies respiratoires.

Substance	Esssai	Résultat
Oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle	CL50 par inhalation, rat, 4 h	6,09 mg/l

Corrosion cutanée/ irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	Irritation de la peau, lapin	Irritation modérée
Oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle	Irritation de la peau, expérience humaine	Irritation grave

Lésions oculaires graves/ irritation oculaire: Peut causer l'irritation des yeux.

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	Irritation des yeux, lapin	Légèrement irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	Sensibilisation de la peau, cobaye	Sensibilisant
Oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle	Sensibilisation de la peau, expérience humaine	Sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales: L'oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle est mutagène (mutations dans les systèmes génétiques) dans certains essais de laboratoires. Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700): compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Ce produit ne contient aucun produit cancérigène figurant sur les listes du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) ou de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700): compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700): compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. L'exposition prolongé et répété à l'oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle peut entraîner des effets reproducteurs (malformations congénitales/stérilité).

STOT - exposition unique: Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700): compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

STOT - exposition répétée: Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700): compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance	Esssai	Résultat
Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	DSENO subchronique, orale, 90 jours, rat, mâle / femelle (OCDE 408)	250 mg/kg

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations: Aucun

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information donnée ci-dessous est basée sur la connaissance des composants et sur l'écotoxicologie de substances similaires.

12.1. Toxicité

L'oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle et les résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) sont toxiques envers les organismes aquatiques et risquent d'avoir des effets nocifs à long terme sur le milieu aquatique (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/l chez les espèces les plus sensibles).

12.2. Persistance et dégradabilité

Les composants inaltérés (parties A et B) incorrectement relâchés dans l'environnement peuvent causer une pollution du sol et de l'eau. Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700), Oxyde de 2,3-époxypropyle et de o-tolyle: ce produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700): potentiel modéré de bioaccumulation. Coefficient de partage octanol/eau (log Kow): 3,6, estimé.

12.4. Mobilité dans le sol

Liquide visqueux. Solubilité dans l'eau: négligeable . Lors de l'évaluation de la mobilité environnementale, tenir compte des propriétés physiques et chimiques du produit (voir la section 9). Résines époxydiques: s'il pénètre dans le sol, ce produit est mobile et risque de contaminer les eaux souterraines.

12.5. Propriétés perturbant le système endocrinien

Il n'en existe pas de connu.

12.6. Autres effets néfastes

Il n'en existe pas de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Combinez la résine et l'agent durcisseur. Une fois sec, le produit est sans danger. Mettre en décharge dans des conteneurs hermétiques en utilisant une installation agréée. Les composants n'ayant pas réagi doivent être traités comme des déchets spéciaux. Peut être incinéré dans une installation appropriée. Consulter les réglements locaux, provinciaux et nationaux/fédéraux et se conformer au réglement le plus strict.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

RID/IMDG/OACI: UN3082
TMD: UN3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

RID/IMDG/OACI: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (RÉSINES ÉPOXYDIQUES)
TMD: SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (RÉSINES ÉPOXYDIQUES)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

RID/IMDG/OACI: 9
TMD: 9

14.4. Groupe d'emballage

RID/IMDG/OACI: III
TMD: III

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

14.5. Dangers pour l'environnement

POLLUANT MARIN

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

PAS DE PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'UTILISATEUR

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

N'EST PAS APPLICABLE

14.8. Autres informations

IMDG: EMS. F-A, S-F

PEUT ÊTRE EXPÉDIÉ SANS RESTRICTION EN CONDITIONNEMENT SIMPLE OU COMBINÉ CONTENANT UNE QUANTITÉ NETTE PAR CONDITIONNEMENT SIMPLE OU INTÉRIEUR DE 5 L OU MOINS. (AMENDEMENT 37-14, 2.10.2.7 DU CODE IMDG)

OACI/IATA: PEUT ÊTRE EXPÉDIÉ SANS RESTRICTION EN CONDITIONNEMENT SIMPLE OU COMBINÉ CONTENANT UNE QUANTITÉ NETTE PAR CONDITIONNEMENT SIMPLE OU INTÉRIEUR DE 5 L OU MOINS.(RÉGLEMENTATION DE L'IATA POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES, 56ÈME ÉDITION, 4.4 PRÉCAUTIONS SPÉCIALES A197)

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations nationales

Aucun

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes:

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par les voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen sur le transport routier international de marchandises dangereuses
BCF: Facteur de bioconcentration
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
CL50: Concentration létale médiane d'une population d'essai
DL50: Dose létale médiane d'une population d'essai
DMEO: Dose mininale avec effet observé
DSEO: Dose sans effet observé
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
FDS: Fiche de données de sécurité
IMDG: Code international du transport maritime des marchandises dangereuses
ND: Non disponible
NOEC: Concentration sans effet observé (CSEO)
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
PEL: Limite d'exposition admissible
(Q)SAR: Relation quantitative de structure-activité
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer
SGH: Système général harmonisé
SO: Sans objet
STEL: Limite d'exposition de courte durée
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique
TMD: Transport des marchandises dangereuses (Canada)
TLV: Valeur limite d'exposition
VLCT: Valeur limite court terme
Les autres abréviations et acronymes peuvent être consultés sur www.wikipedia.org.

Références documentaires et sources de données importantes:

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) - Informations sur les produits chimiques
Base de données de classification et d'information chimique (CCID)
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
U.S. National Library of Medicine Toxicology Data Network (TOXNET) (Réseau de données toxicologiques de la Bibliothèque nationale de médecine des É.-U.)

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

Procédure utilisée pour déduire la classification des mélanges conformément au SGH:

Classification	Méthode de classification
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Skin Sens. 1, H317	Méthode de calcul
Muta. 2, H341	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2, H411	Méthode de calcul

Mentions H pertinentes: H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Plus d'informations: Aucun

Date de révision: 26 mars 2025

Changements apportés à la FDS dans cette révision: Première édition.

Les informations ci-jointes sont basées uniquement sur les données apportées par les fournisseurs des matériaux utilisés, et ne tiennent aucunement compte du mélange. Il n'existe pas de garantie, exprimée ou implicite, concernant le choix des produits utilisés pour une application spécifique. L'utilisateur doit être en mesure de choisir lui-même les produits appropriés.

© A.W. Chesterton Company, 2025 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.